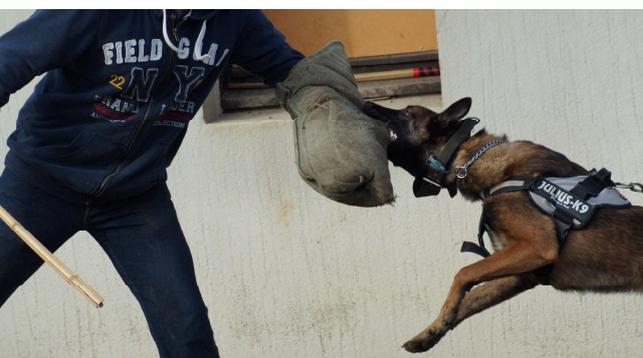


AGENT CYNOPHILE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION



Entraînement du binôme Maître et Chien

Objectifs :

Maintenir les compétences des agents cynophiles par des entraînements réguliers dans le cadre de l'avenant du 11 janvier 2019 (article 3) qui se réfère à l'accord du 5 mai 2015 relatif aux conditions d'emploi des agents cynophiles de sécurité et de prévention décrites dans la convention collective

Formation non-certifiante

PUBLICS CONCERNÉS :

Les agents cynophiles de sécurité et de prévention souhaitant maintenant leurs compétences et s'entraîner avec leurs chiens

VIE ACTIVE :

Métiers de la prévention de la sécurité des biens et des personnes, salarié d'une entreprise de sécurité

Rythme : 35h/semaine

PRÉ-REQUIS

Pour le maître :

- Etre titulaire d'une carte professionnelle "Agent Cynophile de Sécurité et de Prévention" en cours de validité conformément au Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure
- Etre propriétaire de son chien
- Présenter une attestation d'assurance responsabilité civile

PRÉ-REQUIS

Pour le chien :

- A jour de vaccination (C.H.P.Pi.L.) et antirabique (rage).
- Toux de chenil fortement conseillé
- Pour les chiens de 2ème catégorie, test comportemental et à jour des formalités administratives
- Chien de 1ère catégorie interdit

COÛT DE LA FORMATION ET FINANCEMENT

- Frais pédagogiques : 15 € de frais de dossier
- Prix individuel : 294 €

→ - Financements possibles : Plan de formation de l'entreprise, Pôle Emploi, OPCO, Auto-financement

→ Hébergement et restauration possibles Voir modalités avec le Centre

→ Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

POUR NOUS CONTACTER

(RENSEIGNEMENTS AUPRES DU CHARGÉ DE RECRUTEMENT)

Château Ringuet - 86501 Montmorillon Cédex
05.49.91.97.20



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité
- Photocopie de la carte professionnelle avec le numéro d'identification du chien inscrit
 - Icad et carnet de vaccination du chien
- Certificat de naissance si le chien est inscrit au LOF

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation dispensée en présentiel
 - Apports théoriques
 - Mise en situation professionnelle
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH

CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 : obéissance et sociabilité du chien
- Module 2 : maîtrise du chien pour la légitime défense
- Module 3 : détection de personnes et objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et des personnes

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

- Attestation de fin de formation
- Enquête de satisfaction

DELAI D'ACCES A LA FORMATION

- Admission après vérification des pièces administratives
- Inscription selon planification de la session et places disponibles

DURÉE DE LA FORMATION

21 heures

ACTIVITÉS ET ENVIRONNEMENT DE L'AGENT CYNOPHILE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION :

- *il apprend à son chien à appliquer les instructions (obéir, identifier certaines odeurs, rapporter des objets...)* ;
- *il organise des mesures préventives pour prévenir les dégradations, les vols, les agressions ;*
- *il sensibilise les salariés et les visiteurs aux consignes et réglementations de sécurité ;*
- *il organise des actions en situation d'urgence et trouve des solutions adaptées.*



POUR NOUS CONTACTER

(RENSEIGNEMENTS AUPRES DU CHARGÉ DE RECRUTEMENT)

Château Ringuet - 86501 Montmorillon Cédex
05.49.91.97.20



cfppa.montmorillon@educagri.fr - www.formations-agrature.com - facebook.com/cfppamontmorillon

* Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS - MAI 2023